Direction des Ressources Humaines
ARR-2026-313

Arrêté relatif à la composition des Bureaux de Vote Électronique (BVE) au sein de l'Université Paris Nanterre, mis en place pour les élections professionnelles de décembre 2026 (3-10).

La présidente de l'Université Paris Nanterre,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu l'arrêté du 24 avril 2026 relatif à l'organisation du vote électronique par internet des personnels relevant des ministres chargés de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la recherche, de la jeunesse et des sports pour l'élection des représentants des personnels aux comités sociaux d'administration, aux commissions administratives paritaires, aux commissions consultatives paritaires, aux commissions paritaires d'établissement, aux commissions paritaires régionales, au comité consultatif ministériel des maîtres de l'enseignement privé sous contrat, aux commissions consultatives mixtes et au service de promotion de l'action sociale de l'université de Strasbourg pour les élections professionnelles fixées du 3 au 10 décembre 2026,

ARRÊTE

Article 1 :

Le présent arrêté a pour objet l'institution des différents Bureaux de Vote Électronique (BVE) dans le cadre du volet local des élections professionnelles fixées du 3 au 10 décembre 2026 .
Il est institué pour chacun des scrutins suivants, un Bureau de Vote Électronique (BVE) :

- Comité Social d'Administration de l'Établissement (CSAE),
- Commission Paritaire de l'Établissement (CPE) pour les personnels de catégorie A de la Filière AENES,
- Commission Paritaire de l'Établissement (CPE) pour les personnels de catégorie B de la Filière AENES,
- Commission Paritaire de l'Établissement (CPE) pour les personnels de catégorie C de la Filière AENES,
- Commission Paritaire de l'Établissement (CPE) pour les personnels de catégorie A de la Filière ITRF,

- Commission Paritaire de l'Établissement (CPE) pour les personnels de catégorie B de la Filière ITRF,
- Commission Paritaire de l'Établissement (CPE) pour les personnels de catégorie C de la Filière ITRF,
- Commission Paritaire de l'Établissement (CPE) pour les personnels de catégorie A de la Filière des BIBLIOTHÈQUES,
- Commission Paritaire de l'Établissement (CPE) pour les personnels de catégorie B de la Filière BIBLIOTHÈQUES,
- Commission Paritaire de l'Établissement (CPE) pour les personnels de catégorie C de la Filière BIBLIOTHÈQUES,
- Commission Consultative Paritaire de l'établissement (CCP).

Article 2 :

Le Bureau de Vote Électronique (BVE) concernant le scrutin pour le Comité Social d'Administration de l'Établissement (CSAE), est composé comme suit :

- Les membres représentant l'administration :
  - Présidente : Madame Sophie FÈVRE, Directrice Générale des Services,
  - Secrétaire : Madame Indiana VALMY, Directrice adjointe des Ressources Humaines,
  - Secrétaire adjointe : Madame Juliette SANCHEZ MONDESIR, Directrice Générale des Services Adjointe en charge des Ressources Humaines et des Organisations.

- Les membres représentant les organisations syndicales candidates :

Organisation syndicales	Délégué de liste	Délégué suppléant
CFDT	M. Youssef ETTAI	M. Erwan DESNOS
CGT	M. Nicolas SIMONPOLI	M. Pierre BAGHDAD
FSU	Mme. Cécile VIOLLAIN	M. Simon SARLIN
SUD	M. Allouche BEKIOUI	Mme. Muriel FROMENT-MEURICE
UNSA	Mme. Nathalie ABOUA	M. Maurice TORDJMAN

Article 3 :

Le Bureau de Vote Électronique (BVE) concernant le scrutin pour la Commission Paritaire d'Etablissement (CPE) pour les agents de catégorie A de la Filière AENES, est composé comme suit :

- Les membres représentant l'administration :
  - Présidente : Madame Sophie FÈVRE, Directrice Générale des Services,
  - Secrétaire : Madame Indiana VALMY, Directrice adjointe des Ressources Humaines,
  - Secrétaire adjointe : Madame Juliette SANCHEZ MONDESIR, Directrice Générale des Services Adjointe en charge des Ressources Humaines et des Organisations.
- Les membres représentant les organisations syndicales candidates :

Organisation syndicale	Délégué de liste	Délégué suppléant
CFDT	M. Youssef ETTAI	M. Erwan DESNOS

Article 4 :

Le Bureau de Vote Électronique (BVE) concernant le scrutin pour la Commission Paritaire d'Etablissement (CPE) pour les agents de catégorie B de la Filière AENES, est composé comme suit :

- Les membres représentant l'administration :
  - Présidente : Madame Sophie FÈVRE, Directrice Générale des Services,
  - Secrétaire : Madame Indiana VALMY, Directrice adjointe des Ressources Humaines,
  - Secrétaire adjointe : Madame Juliette SANCHEZ MONDESIR, Directrice Générale des Services Adjointe en charge des Ressources Humaines et des Organisations.
- Les membres représentant les organisations syndicales candidates :

Organisation syndicale	Délégué de liste	Délégué suppléant
CFDT	M. Youssef ETTAI	M. Erwan DESNOS
FSU	Mme. Delphine MONDOUT	Mme. Cécilia CUVELIER

Article 5 :

Le Bureau de Vote Électronique (BVE) concernant le scrutin pour la Commission Paritaire d'Etablissement (CPE) pour les agents de catégorie C de la Filière AENES, est composé comme suit :

- Les membres représentant l'administration :
  - Présidente : Madame Sophie FÈVRE, Directrice Générale des Services,
  - Secrétaire : Madame Indiana VALMY, Directrice adjointe des Ressources Humaines,
  - Secrétaire adjointe : Madame Juliette SANCHEZ MONDESIR, Directrice Générale des Services Adjointe en charge des Ressources Humaines et des Organisations.
- Les membres représentant les organisations syndicales candidates :

Organisation syndicale	Délégué de liste	Délégué suppléant
CFDT	M. Youssef ETTAI	M. Erwan DESNOS
FSU	Mme. Delphine MONDOUT	Mme. Cécilia CUVELIER

Article 6 :

Le Bureau de Vote Électronique (BVE) concernant le scrutin pour la Commission Paritaire d'Etablissement (CPE) pour les agents de catégorie A de la Filière ITRF, est composé comme suit :

- Les membres représentant l'administration :
  - Présidente : Madame Sophie FÈVRE, Directrice Générale des Services,
  - Secrétaire : Madame Indiana VALMY, Directrice adjointe des Ressources Humaines,

- Secrétaire adjointe : Madame Juliette SANCHEZ MONDESIR, Directrice Générale des Services Adjointe en charge des Ressources Humaines et des Organisations.

- Les membres représentant les organisations syndicales candidates :

Organisation syndicale	Délégué de liste	Délégué suppléant
FSU	Mme. Delphine MONDOUT	Mme. Cécilia CUVELIER
CFDT	M. Youssef ETTAI	M. Erwan DESNOS

Article 7 :

Le Bureau de Vote Électronique (BVE) concernant le scrutin pour la Commission Paritaire d'Etablissement (CPE) pour les agents de catégorie B de la Filière ITRF, est composé comme suit :

- Les membres représentant l'administration :
  - Présidente : Madame Sophie FÈVRE, Directrice Générale des Services,
  - Secrétaire : Madame Indiana VALMY, Directrice adjointe des Ressources Humaines,
  - Secrétaire adjointe : Madame Juliette SANCHEZ MONDESIR, Directrice Générale des Services Adjointe en charge des Ressources Humaines et des Organisations.

- Les membres représentant les organisations syndicales candidates :

Organisation syndicale	Délégué de liste	Délégué suppléant
FSU	Mme. Delphine MONDOUT	Mme. Cécilia CUVELIER
CFDT	M. Youssef ETTAI	M. Erwan DESNOS
UNSA	Mme. Nathalie ABOUA	M. John CHERY

Article 8 :

Le Bureau de Vote Électronique (BVE) concernant le scrutin pour la Commission Paritaire d'Etablissement (CPE) pour les agents de catégorie C de la Filière ITRF est composé comme suit :

- Les membres représentant l'administration :

- Présidente : Madame Sophie FÈVRE, Directrice Générale des Services,
- Secrétaire : Madame Indiana VALMY, Directrice adjointe des Ressources Humaines,
- Secrétaire adjointe : Madame Juliette SANCHEZ MONDESIR, Directrice Générale des Services Adjointe en charge des Ressources Humaines et des Organisations.

- Les membres représentant les organisations syndicales candidates :

Organisation syndicale	Délégué de liste	Délégué suppléant
FSU	Mme. Delphine MONDOUT	Mme. Cécilia CUVELIER
CFDT	M. Youssef ETTAI	M. Erwan DESNOS
UNSA	Mme. Nathalie ABOUA	M. John CHERY

Article 9 :

Le Bureau de Vote Électronique (BVE) concernant le scrutin pour la Commission Paritaire d'Etablissement (CPE) pour les agents de catégorie A de la Filière des BIBLIOTHÈQUES, est composé comme suit :

- Les membres représentant l'administration :
  - Présidente : Madame Sophie FÈVRE, Directrice Générale des Services,
  - Secrétaire : Madame Indiana VALMY, Directrice adjointe des Ressources Humaines,
  - Secrétaire adjointe : Madame Juliette SANCHEZ MONDESIR, Directrice Générale des Services Adjointe en charge des Ressources Humaines et des Organisations.

- Les membres représentant les organisations syndicales candidates :

Organisation syndicale	Délégué de liste	Délégué suppléant
FSU	Mme. Delphine MONDOUT	Mme. Cécilia CUVELIER

CFDT	M. Youssef ETTAI	M. Erwan DESNOS

Article 10 :

Le Bureau de Vote Électronique (BVE) concernant le scrutin pour la Commission Paritaire d'Etablissement (CPE) pour les agents de catégorie B de la Filière des BIBLIOTHÈQUES, est composé comme suit :

- Les membres représentant l'administration :
  - Présidente : Madame Sophie FÈVRE, Directrice Générale des Services,
  - Secrétaire : Madame Indiana VALMY, Directrice adjointe des Ressources Humaines,
  - Secrétaire adjointe : Madame Juliette SANCHEZ MONDESIR, Directrice Générale des Services Adjointe en charge des Ressources Humaines et des Organisations.

- Les membres représentant les organisations syndicales candidates :

Organisation syndicale	Délégué de liste	Délégué suppléant
FSU	Mme. Delphine MONDOUT	Mme. Cécilia CUVELIER

Article 11:

Le Bureau de Vote Électronique (BVE) concernant le scrutin pour la Commission Paritaire d'Etablissement (CPE) pour les agents de catégorie C de la Filière des BIBLIOTHÈQUES, est composé comme suit :

- Les membres représentant l'administration :
  - Présidente : Madame Sophie FÈVRE, Directrice Générale des Services,
  - Secrétaire : Madame Indiana VALMY, Directrice adjointe des Ressources Humaines,
  - Secrétaire adjointe : Madame Juliette SANCHEZ MONDESIR, Directrice Générale des Services Adjointe en charge des Ressources Humaines et des Organisations.

- Les membres représentant les organisations syndicales candidates :

Organisation syndicale	Délégué de liste	Délégué suppléant
FSU	Mme. Delphine MONDOUT	Mme. Cécilia CUVELIER
CFDT	M. Youssef ETTAI	M. Erwan DESNOS

Article 12:

Le Bureau de Vote Électronique (BVE) concernant le scrutin pour la Commission Consultative de l'établissement (CCP) pour les agents de catégorie A, est composée comme suit :

- Les membres représentant l'administration :
  - Présidente : Madame Sophie FÈVRE, Directrice Générale des Services,
  - Secrétaire : Madame Indiana VALMY, Directrice adjointe des Ressources Humaines,
  - Secrétaire adjointe : Madame Juliette SANCHEZ MONDESIR, Directrice Générale des Services Adjointe en charge des Ressources Humaines et des Organisations.

- Les membres représentant les organisations syndicales candidates :

Organisation syndicale	Délégué de liste	Délégué suppléant
FO	M. Thomas DUFAUD	Mme. Léa CARRUGE
CFDT	M. Erwan DESNOS	M. Youssef ETTAI
CGT	M. Nicolas SIMONPOLI	M. Pierre BAGHDAD
SNALC	M. Thomas BARTOLUCI	Mme. Marie-Hélène PIQUEMAL
UNSA	Mme. Nathalie ABOUA	M. Maurice TORDJMAN
FSU	Mme. Anne ROGER	Mme. Julie ROBERT

Article 13 :

Le Bureau de Vote Électronique (BVE) concernant le scrutin pour la Commission Consultative de l'établissement (CCP) pour les agents de catégorie B, est composée comme suit :

- Les membres représentant l'administration :
  - Présidente : Madame Sophie FÈVRE, Directrice Générale des Services,
  - Secrétaire : Madame Indiana VALMY, Directrice adjointe des Ressources Humaines,
  - Secrétaire adjointe : Madame Juliette SANCHEZ MONDESIR, Directrice Générale des Services Adjointe en charge des Ressources Humaines et des Organisations.

- Les membres représentant les organisations syndicales candidates :

Organisation syndicale	Délégué de liste	Délégué suppléant
FO	M. Thomas DUFAUD	Mme. Léa CARRUGE
CFDT	M. Erwan DESNOS	M. Youssef ETTAI
CGT	M. Nicolas SIMONPOLI	M. Pierre BAGHDAD
SNALC	M. Thomas BARTOLUCI	Mme. Marie-Hélène PIQUEMAL
UNSA	Mme. Nathalie ABOUA	M. Maurice TORDJMAN
FSU	Mme. Anne ROGER	Mme. Julie ROBERT

Article 14 :

Le Bureau de Vote Électronique (BVE) concernant le scrutin pour la Commission Consultative de l'établissement (CCP) pour les agents de catégorie C, est composée comme suit :

- Les membres représentant l'administration :
  - Présidente : Madame Sophie FÈVRE, Directrice Générale des Services,
  - Secrétaire : Madame Indiana VALMY, Directrice adjointe des Ressources Humaines,

- Secrétaire adjointe : Madame Juliette SANCHEZ MONDESIR, Directrice Générale des Services Adjointe en charge des Ressources Humaines et des Organisations.

- Les membres représentant les organisations syndicales candidates :

Organisation syndicale	Délégué de liste	Délégué suppléant
FO	M. Thomas DUFAUD	Mme. Léa CARRUGE
CFDT	M. Erwan DESNOS	M. Youssef ETTAI
CGT	M. Nicolas SIMONPOLI	M. Pierre BAGHDAD
SNALC	M. Thomas BARTOLUCI	Mme. Marie-Hélène PIQUEMAL
UNSA	Mme. Nathalie ABOUA	M. Maurice TORDJMAN
FSU	Mme. Anne ROGER	Mme. Julie ROBERT

Article 15 :

Le présent arrêté est réputé prendre effet à compter de sa date de signature.

Article 16 :

La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui fera l'objet d'une publication.

Nanterre, le 25/11/2026

La Présidente de l'Université



Mme Caroline ROLLAND DIAMOND